AGENCE DE TOULOUSE
16, rue du cassé

31240 SAINT-JEAN
Tél. 05 61 16 61 79
Fax 05 61 16 61 80

REGISTRE JOURNAL

N° affaire :	3400124100
Date :	
Chrono :	

Opération :
RESEAU RIA MAISON D'ARRET ALBI

Coordonnateur SPS :
PROMONET Alain
Tél. 06 08 94 75 76
alain.promonet@elyfec.fr

OBJET : PHASE CONCEPTION – AVIS SUR DOCUMENTS

Pièces examinées

AVP indice A – février 26

Intégration de la Sécurité à l'ouvrage à la conception

Thème	Recommandation	Prévu	à prévoir	Observation
Protection des postes de travail en toiture terrasse	Prévoir une protection définitive d'une hauteur de 1,1m contre les chutes. Les solutions envisageables sont les suivantes : ○ Solution A : Adapter la hauteur de l'acrotère pour qu'en tout point de la toiture il représente une protection de 1,1m ○ Solution B : Mettre en place des garde-corps périphériques fixes définitifs, si nécessaire inclinés à 45° pour réduire leur impact visuel ○ Solution C : Mettre en place des garde-corps amovibles autoportants ○ Solution D : Mettre en place des platines définitives fixées sur l'acrotère permettant la mise en place ultérieure de potelets La ligne de vie ou les points d'ancrage ne peuvent être envisagés qu'en dernier recours. En effet, ces systèmes doivent inévitablement être complétés par une protection individuelle (harnais + longe). En application des principes généraux de prévention, il convient de privilégier les protections collectives vis à vis des protections individuelles ; aussi, les solutions A à D doivent être étudiées d'une façon prioritaire.			Les ouvrages en béton armé créés seront sécurisés du risque d'escalade au moyen d'épinoches, herses ou tout autre moyen adapté.

Les réponses éventuelles à cet extrait de Registre Journal peuvent être formulées directement sur le document et retournées par télécopie ou par email au coordonnateur SPS qui intégrera cette réponse au Registre Journal. A défaut, l'absence de réponse vaut acceptation complète des remarques et observations.

AGENCE DE TOULOUSE
16, rue du cassé

31240 SAINT-JEAN
Tél. 05 61 16 61 79
Fax 05 61 16 61 80

REGISTRE JOURNAL

N° affaire :	3400124100
Date :	
Chrono :	

Opération :
RESEAU RIA MAISON D'ARRET ALBI

Coordonnateur SPS :
PROMONET Alain
Tél. 06 08 94 75 76
alain.promonet@elyfec.fr

Thème	Recommandation	Prévu	à prévoir	Observation
Accès aux installations techniques et approvisionnements faciles et sûrs	Les dimensions de passage doivent permettre l'amenée et le montage des équipements en présence ainsi que leur démontage total ou partiel pour les opérations de maintenance courante, en cas de panne ou de remplacement.	X		Accès RIA par porte en acier depuis les circulations intérieures
Accès aux réseaux facile et sûr	Les réseaux doivent être implantés de telle manière que chacun d'entre eux puisse être séparément et directement accessibles.	x		Accès RIA par porte en acier depuis les circulations intérieures Cheminement au plafond dans les cicrulations
Accessibilité faciles aux organes de commande dans les gaines techniques	Les gaines techniques doivent être conçues pour permettre un accès direct aux organes de commande et de coupure dans des conditions de sécurité et de confort optimales (porte pleine hauteur avec continuité du plancher sont souhaitables)	x		Accès RIA par porte en acier depuis les circulations intérieures

Prise en compte des risques prévisibles lors de l'exécution du chantier

A. Investigations complémentaires à réaliser dans le cadre de l'évaluation des risques

Thème	Observations	fait	à faire	Action
Connaissance des réseaux actifs	Vérification de l'existence ou de l'absence de réseaux enterrés ou non à l'intérieur du périmètre des travaux projetés ou à moins de 1,50 mètre à l'extérieur de ce périmètre par l'établissement d'une Demande de Renseignements à réaliser par le Maître d'Ouvrage en conception (utilisation possible d'un site de type www.dict.fr ou équivalent)	X		Mou

Les réponses éventuelles à cet extrait de Registre Journal peuvent être formulées directement sur le document et retournées par télécopie ou par email au coordonnateur SPS qui intégrera cette réponse au Registre Journal. A défaut, l'absence de réponse vaut acceptation complète des remarques et observations.

AGENCE DE TOULOUSE
16, rue du cassé

31240 SAINT-JEAN
Tél. 05 61 16 61 79
Fax 05 61 16 61 80

REGISTRE JOURNAL

N° affaire :	3400124100
Date :	
Chrono :	

Opération :
RESEAU RIA MAISON D'ARRET ALBI

Coordonnateur SPS :
PROMONET Alain
Tél. 06 08 94 75 76
alain.promonet@elyfec.fr

Thème	Observations	fait	à faire	Action
	Fournir le résultat au coordonnateur SPS et au maître d'œuvre pour prise en compte dans l'analyse de risques et intégration des suggestions en découlant aux pièces écrites		x	Mou
Repérage d'amiante	Faire repérer d'une façon exhaustive les matériaux et produits contenant de l'amiante sur l'ensemble des composants de la construction touchés par les travaux	X		Mou
	Prévoir de fournir le rapport de repérage aux soumissionnaires lors de la consultation		x	Mou
	Si possible faire repérer physiquement les matériaux concernés à la bombe de peinture			Mou

Les réponses éventuelles à cet extrait de Registre Journal peuvent être formulées directement sur le document et retournées par télécopie ou par email au coordonnateur SPS qui intégrera cette réponse au Registre Journal. A défaut, l'absence de réponse vaut acceptation complète des remarques et observations.

AGENCE DE TOULOUSE
16, rue du cassé

31240 SAINT-JEAN
Tél. 05 61 16 61 79
Fax 05 61 16 61 80

REGISTRE JOURNAL

N° affaire :	3400124100
Date :	
Chrono :	

Opération :
RESEAU RIA MAISON D'ARRET ALBI

Coordonnateur SPS :
PROMONET Alain
Tél. 06 08 94 75 76
alain.promonet@elyfec.fr

B. Plan d'installation de chantier et base vie

Thème	Description	Prévu	A prévoir au lot
Plan d'installation de chantier	Un projet de plan d'installation de chantier doit être établi en conception par le Maître d'œuvre en collaboration avec le coordonnateur SPS		S.O. Maître d'œuvre + CSPS
	Le plan d'installation de chantier définitif sera établi en phase préparation par le titulaire du lot gros œuvre (à prévoir dans son lot). Il devra obligatoirement intégrer les dispositions décrites dans les paragraphes qui suivent et préciser : ○ L'accès au chantier à partir de la voie publique ; ○ Le cheminement du personnel jusqu'aux cantonnements et jusqu'au chantier; ○ Le cheminement des véhicules prévu ; ○ Les zones de stockage ; ○ L'emprise des bennes de tri des déchets ; Le positionnement des grues, ascenseurs de chantier, élévateurs…		Gros Oeuvre
Installation de chantier	1 local vestiaire aéré, éclairé et chauffé en saison froide à dimensionner sur la base d'1,25 m² par salarié et comportant ○ 1 armoire vestiaire 2 compartiments par personne ; ○ de quoi s'assoir ; ○ d'extincteur(s) portatif(s) de classe adaptée		Gros oeuvre
	1 local réfectoire aéré, éclairé et chauffé en saison froide à dimensionner sur la base d'1,5 m² par salarié équipé ○ de tables et de chaises en nombre suffisant ; ○ d'un four à micro-ondes ; ○ d'un réfrigérateur ○ d'extincteur(s) portatif(s) de classe adaptée		Gros oeuvre

Les réponses éventuelles à cet extrait de Registre Journal peuvent être formulées directement sur le document et retournées par télécopie ou par email au coordonnateur SPS qui intégrera cette réponse au Registre Journal. A défaut, l'absence de réponse vaut acceptation complète des remarques et observations.

AGENCE DE TOULOUSE
16, rue du cassé

31240 SAINT-JEAN
Tél. 05 61 16 61 79
Fax 05 61 16 61 80

REGISTRE JOURNAL

N° affaire :	3400124100
Date :	
Chrono :	

Opération :
RESEAU RIA MAISON D'ARRET ALBI

Coordonnateur SPS :
PROMONET Alain
Tél. 06 08 94 75 76
alain.promonet@elyfec.fr

Thème	Description	Prévu	A prévoir au lot
	1 local sans communication directe avec d'autres locaux où séjourne le personnel aéré et éclairé, facilement nettoyable comportant : ○ 1 cabinet avec chasse d'eau pour 20 personnes ; ○ 1 urinoir pour 10 personnes ; ○ 1 lavabo eau chaude / eau froide pour 10 personnes ; ○ 1 douche eau chaude / eau froide pour 8 personnes en cas de travaux salissants ; ○ Approvisionnement en savon, essuie-mains, papier hygiénique en quantité suffisante.		Gros oeuvre
	1 salle aérée, éclairée et chauffée en saison froide à destination de la Maîtrise d'ouvrage, Maîtrise d'œuvre, de l'OPC, du Coordonnateur SPS utilisée à des fins de réunion d'une surface suffisante pour accueillir 12 personnes et équipé ○ d'1 téléphone accessible en permanence de tous pendant toute la durée du chantier et autorisant au minimum l'appel des numéros d'urgence ○ d'extincteur(s) portatif(s) de classe adaptée		Gros œuvre
Maintien des installations jusqu'à la fin du chantier	Prévoir dans les marchés l'obligation de maintenir l'installation de chantier de la période de préparation jusqu'à la fin du chantier ; toute réduction ou retrait des installations doit préalablement être soumise à validation par le Maître d'ouvrage, le Maître d'œuvre et le Coordonnateur SPS. A défaut d'accord préalable, prévoir que le rétablissement de l'installation d'origine soit exigible sans aucune contrepartie par l'intervenant ayant pris l'initiative de la modification.		Ensemble des lots

C. Nettoyage du chantier

Thème	Description	Prévu	A prévoir au lot
Base vie	Prévoir un nettoyage quotidien des locaux réfectoires, vestiaires, sanitaires, réunion		Gros oeuvre

Les réponses éventuelles à cet extrait de Registre Journal peuvent être formulées directement sur le document et retournées par télécopie ou par email au coordonnateur SPS qui intégrera cette réponse au Registre Journal. A défaut, l'absence de réponse vaut acceptation complète des remarques et observations.

AGENCE DE TOULOUSE
16, rue du cassé

31240 SAINT-JEAN
Tél. 05 61 16 61 79
Fax 05 61 16 61 80

REGISTRE JOURNAL

N° affaire :	3400124100
Date :	
Chrono :	

Opération :
RESEAU RIA MAISON D'ARRET ALBI

Coordonnateur SPS :
PROMONET Alain
Tél. 06 08 94 75 76
alain.promonet@elyfec.fr

Thème	Description	Prévu	A prévoir au lot
Déchets générés	Evacuation au fur et à mesure de la production des déchets générés. Au minimum tous les jours avant de quitter le poste de travail		chaque lot
Maintien des circulations	Maintien des circulations et espaces extérieurs dégagés (notamment matériaux et matériel) et exempts de tous déchets		chaque lot

D. Protections collectives contre les chutes de hauteur

Thème	Description	Prévu	A prévoir au lot
Mise en œuvre des protections	Prévoir que c'est l'entreprise qui réalise une surface de circulation (quelle que soit sa nature : dalle, toiture, passerelle, échafaudage, etc.) qui doit la protection collective contre les chutes à l'avancement de la création de cette surface		Tous

E. Chutes en tranchée

Thème	Description	Prévu	A prévoir au lot
Prévention du risque de chute	Remblaiement des tranchées ouvertes à l'avancement, de préférence quotidiennement		VRD

F. Co-activité avec l'établissement en activité

Thème	Description	Prévu	A prévoir au lot
Accès zones de détention	Respect des consignes de l'établissement	x	

Les réponses éventuelles à cet extrait de Registre Journal peuvent être formulées directement sur le document et retournées par télécopie ou par email au coordonnateur SPS qui intégrera cette réponse au Registre Journal. A défaut, l'absence de réponse vaut acceptation complète des remarques et observations.

AGENCE DE TOULOUSE
16, rue du cassé

31240 SAINT-JEAN
Tél. 05 61 16 61 79
Fax 05 61 16 61 80

REGISTRE JOURNAL

N° affaire :	3400124100
Date :	
Chrono :	

Opération :
RESEAU RIA MAISON D'ARRET ALBI

Coordonnateur SPS :
PROMONET Alain
Tél. 06 08 94 75 76
alain.promonet@elyfec.fr

Thème	Description	Prévu	A prévoir au lot
Gestion des nuisances	Prévoir un isolement de la zone par cloison et l'utilisation de techniques limitant les poussières à la source		GO
Réseaux fonctionnels	Prévoir un repérage physique des réseaux fonctionnels lors de la phase de préparation et consignations selon besoins		Lots techniques
Permis de feu	Prévoir contractuellement l'obligation d'établir un permis de feu avec le représentant du Chef d'Etablissement pour tout travail générant un point chaud		Tous

Les réponses éventuelles à cet extrait de Registre Journal peuvent être formulées directement sur le document et retournées par télécopie ou par email au coordonnateur SPS qui intégrera cette réponse au Registre Journal. A défaut, l'absence de réponse vaut acceptation complète des remarques et observations.